

Tableau comparatif des régimes *Visiteurs au Canada*

En vigueur le 2 octobre 2023 | Toutes les couvertures sont établies par personne, sauf indication contraire.

	Régime de base	Régime standard	Régime amélioré
Satisfait aux exigences du super visa pour parents et grands-parents	Oui	Oui	Oui
Questionnaire médical	Non requis	Non requis	Requis pour les personnes de 55 à 85 ans
Couverture des problèmes de santé préexistants¹	Aucune couverture	Couvre les problèmes de santé préexistants qui n'existaient pas ² dans les 180 jours précédant la date d'effet de la couverture	Couvre les problèmes de santé préexistants qui étaient stables ³ pendant au moins 180 jours précédant la date d'effet de la couverture
Frais d'hospitalisation et soins médicaux Les soins médicaux d'urgence comprennent : <ul style="list-style-type: none"> services d'un médecin, services d'ambulance, frais de séjour à l'hôpital en chambre à deux lits, tests diagnostiques, traitement par des spécialistes ou thérapeutes autorisés comme des chiropraticiens ou physiothérapeutes, frais de transport d'une personne à votre chevet, frais de rapatriement jusqu'à votre domicile, etc. 	Jusqu'à concurrence du montant couvert sélectionné (15 000 \$, 25 000 \$, 50 000 \$, 100 000 \$, 150 000 \$ ou 200 000 \$)	Jusqu'à concurrence du montant couvert sélectionné (15 000 \$, 25 000 \$, 50 000 \$, 100 000 \$, 150 000 \$ ou 200 000 \$)	Jusqu'à concurrence du montant couvert sélectionné (15 000 \$, 25 000 \$, 50 000 \$, 100 000 \$, 150 000 \$ ou 200 000 \$)
Médicaments sur ordonnance Couvre les médicaments sur ordonnance prescrits en consultation externe. Ne couvre pas les frais de médicaments en vente libre.	Jusqu'à 500 \$ pour une provision maximale de 30 jours	Jusqu'à 500 \$ pour une provision maximale de 30 jours	Jusqu'à 500 \$ pour une provision maximale de 30 jours
Soins dentaires Couvre le soulagement de la douleur et les traitements dentaires causés par un coup direct non intentionnel ou inattendu au visage.	Aucune couverture	Jusqu'à 4 000 \$ pour les soins en cas d'accident et jusqu'à 300 \$ pour le soulagement de la douleur dentaire	Jusqu'à 4 000 \$ pour les soins en cas d'accident et jusqu'à 300 \$ pour le soulagement de la douleur dentaire
Services d'un fournisseur de soins de santé Les services fournis par un fournisseur de soins de santé (chiropracteur, physiothérapeute, etc.), sur la recommandation écrite d'un médecin, pour une urgence couverte.	1 000 \$ (maximum global)	1 000 \$ (maximum global)	1 000 \$ (maximum global)
Soins médicaux complémentaires Services d'un infirmier privé autorisé ou services de soins à domicile d'un fournisseur agréé, et location d'un lit d'hôpital, d'un fauteuil roulant, de béquilles, d'attelles, de cannes, de bandages herniaires, d'appareils orthopédiques ou d'un autre appareil de prothèse.	Maximum de 5 000 \$	Maximum de 5 000 \$	Maximum de 5 000 \$
Frais associés à votre décès Nous payons les frais engagés pour la préparation et l'incinération de votre dépouille, pour le retour de votre dépouille ou de vos cendres jusqu'à votre lieu de résidence ou pour son inhumation sur place.	Maximum de 7 500 \$	Maximum de 7 500 \$	Maximum de 7 500 \$
Assurance décès et mutilation accidentels Jusqu'à 25 000 \$ si vous décédez, perdez totalement et de façon irréversible la vue des 2 yeux, ou si 2 de vos membres sont complètement sectionnés dans les 365 jours suivant l'accident. Jusqu'à 12 500 \$ si vous perdez totalement la vue dans un œil ou si un de vos membres est complètement sectionné dans les 365 jours suivant l'accident.	Aucune couverture	Inclus	Inclus

Régimes Visiteurs au Canada (suite)

	Régime de base	Régime standard	Régime amélioré
Transport et hébergement Si une urgence médicale vous empêche, vous ou votre compagnon de voyage, de retourner dans votre pays de provenance comme cela était initialement prévu ou si votre traitement médical d'urgence ou celui de votre compagnon de voyage exige votre transfert ailleurs qu'à votre destination.	150 \$/jour, maximum de 1 500 \$	150 \$/jour, maximum de 1 500 \$	150 \$/jour, maximum de 1 500 \$
Retour des bagages⁴ Si vous retournez dans votre pays de provenance au titre de la garantie Rapatriement et ambulance aérienne ou Frais associés à votre décès, vous recevrez le remboursement des frais de retour de vos bagages.	Jusqu'à 300 \$	Jusqu'à 300 \$	Jusqu'à 300 \$
Voyages secondaires⁵ Un voyage secondaire est un voyage effectué dans un autre pays à partir du Canada (qui commence et se termine au Canada) pendant la durée de votre contrat.	Inclus	Inclus	Inclus
Lisez le contrat pour obtenir tous les renseignements sur la couverture, notamment sur les exclusions, les limitations et les maximums qui pourraient s'appliquer.	<u>Télécharger un exemple de contrat</u>	<u>Télécharger un exemple de contrat</u>	<u>Télécharger un exemple de contrat</u>

Pourquoi choisir Manuvie?


Accès en tout temps au Centre d'assistance voyage de Manuvie.



Remboursement à 100 % en cas de changement de plans.



Possibilité de modifier la date d'effet du contrat.



Vous voulez faire une demande de soumission ou de couverture?

Rendez-vous à l'adresse **poumeprotéger.com** ou composez le **1 877 268-3763**

¹ Un **problème de santé préexistant** est un *problème de santé* qui existait avant la *date d'effet de votre assurance*.

² Ne couvre pas les problèmes de santé préexistants qui existaient dans les 180 jours précédant la date d'effet de la couverture. Par exemple, si la date de votre voyage et la date d'effet de l'assurance tombent le 30 juin, les problèmes de santé préexistants qui existaient entre le 1^{er} janvier et le 30 juin ne sont pas couverts.

³ Un **problème de santé préexistant** est considéré comme stable lorsque tous les énoncés ci-dessous s'appliquent :

- aucun nouveau traitement n'a été prescrit ou recommandé ou le traitement en cours n'a pas été modifié ni interrompu;
- aucun changement de médication ou aucun autre médicament n'a été recommandé ou prescrit;
- aucune aggravation du problème de santé n'est survenue;
- aucun nouveau symptôme n'est apparu ou il n'y a eu aucune aggravation ou augmentation de la fréquence des symptômes existants;
- aucune hospitalisation ou recommandation de consulter un spécialiste n'a été nécessaire;
- il n'y a aucun examen, test médical à des fins d'enquête ou traitement recommandé mais non complété ou pour lequel les résultats sont attendus;
- il n'y a aucun traitement planifié ou en attente.

⁴ Seulement si le Centre d'assistance l'a approuvé à l'avance.

⁵ La couverture n'inclut pas les voyages secondaires dans votre pays de provenance. Les voyages secondaires ne doivent pas dépasser 30 jours par contrat ou 49 % du nombre total de jours couverts au titre du contrat, si cette période est moins longue.

Des conditions, restrictions et exclusions s'appliquent. Pour obtenir des précisions, veuillez consulter le contrat.

Les régimes sont établis par La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et La Nord-américaine, première compagnie d'assurance, filiale en propriété exclusive de Manuvie.

Manuvie, Pourmeprotéger Manuvie, Manuvie & M stylisé et M stylisé sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et sont utilisées par elle, ainsi que par ses sociétés affiliées sous licence.

© La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers, 2023. Tous droits réservés. Manuvie, P.O. Box 670, Stn Waterloo, Waterloo (Ontario) N2J 4B8. Des formats accessibles et des aides à la communication sont offerts sur demande. Rendez-vous à l'adresse manuvie.ca/accessibilite pour en savoir plus.